



## **Le rang des Vingt-Cinq à mes risques et périls**



Le Journal de Saint-Bruno - 9 avril 2010

Sports > Actualité sportive Guillaume Poulin-Goyer

SAINT-BRUNO - Il faut être téméraire pour circuler à vélo sur le rang des Vingt-Cinq, à Saint-Bruno. La route cahoteuse, dépourvue d'accotement et parsemée de nids-de-poule est risquée pour les cyclistes qui la partagent avec automobilistes et camions.

Le 2 avril, vers 11h30, l'auteur de ces lignes en a fait l'expérience avec le Julievillois Léon Thériault, militant pour l'établissement d'un lien cyclable entre Saint-Bruno et Sainte-Julie depuis les années 1980.

J'étais pourtant accompagné d'un cycliste expérimenté. «Lorsque je vois un automobiliste dans mon rétroviseur, je le salue 200 mètres à l'avance. Il se demande alors ce qui se passe et il lève le pied de l'accélérateur», m'explique-t-il. S'il le dépasse de façon sécuritaire, M. Thériault le remercie.

Après quelques conseils, je commence à rouler en suivant M. Thériault en direction de Sainte-Julie. À deux vélos, on est plus visibles. M. Thériault me montre la distance sécuritaire pour circuler, soit à 45 cm de la ligne blanche. «Si tu roules trop prêt de la ligne blanche, l'auto qui te dépasse ne dévie même pas de sa trajectoire. Il suffit que tu frappes un nid-de-poule, que tu tombes et tu te fais frapper», dit-il. Après un certain temps, M. Thériault me devance de 200 ou 300 mètres. Je suis seul. Gêné de faire signe aux voitures, je roule en longeant tranquillement la ligne blanche de la chaussée. Spontanément, environ une voiture sur dix me dépasse de façon sécuritaire, soit en changeant complètement de voie. Plusieurs dévient à peine de leur trajectoire pour me dépasser. D'autres me doublent au moment où une auto circule à contresens. J'évite de justesse quelques crevasses, mais continue ma trajectoire.

M. Thériault vient me rejoindre pour ce qu'il appelle «la courbe de la mort». Au bas d'une côte, le rang des Vingt-Cinq bifurque à droite. J'évite de justesse quelques nids-de-poule consécutifs. Avec les voitures qui roulent rapidement tout près, j'ai chaud.

On se rend jusqu'à la carrière avant de faire demi-tour. «Vous êtes chanceux qu'il ne soit pas 17h30-18h et que les gens ne soit pas pressés de revenir à la maison. Il y aurait encore plus d'autos», indique M. Thériault.

En direction de Saint-Bruno, il y a un peu moins de nids-de-poule. Une quinzaine seulement, au lieu d'une vingtaine dans l'autre direction, pour être plus précis. Encore une fois, lorsque vient le temps de les éviter, je prie pour qu'un automobiliste n'essaie pas en même temps de me dépasser.

À un moment donné, un automobiliste que M. Thériault avait salué lui crie après. Je n'ai pas saisi son charabia, mais M. Thériault a compris qu'il n'était pas à sa place sur la route.

J'ai encore une fois eu à rouler seul quelques centaines de mètres. À un moment donné, un type dans un *pick-up* a passé très près de moi. Un véhicule utilitaire sport a fait de même quelques secondes après lui. Ouf, je l'ai échappé belle.

Chose certaine, après cette expérience stressante, je ne dépasserai plus les cyclistes de la même façon.

### **Invitation au maire Benjamin**

En 2008, douze personnes sont décédées sur les routes du Québec à la suite d'un accident entre un vélo et un véhicule routier, et 116 personnes ont été gravement blessées.

M. Thériault, qui ne veut pas qu'une victime de la dangerosité du rang des Vingt-Cinq ne vienne alourdir ce bilan, souhaite l'aménagement de bandes cyclables unidirectionnelles sur cette route. Le maire de Saint-Bruno envisage une autre option (voir autre texte). M. Thériault invite d'ailleurs l' élu à venir faire du vélo sur le rang des Vingt-Cinq avec lui.

Autrement, il invite la population à prendre part au *Tour du silence de la Rive-Sud*, qui se déroulera le 19 mai à 18h. L'événement, qui rend hommage aux cyclistes décédés sur les routes de la Rive-Sud, se tient simultanément sur quatre continents. Pour information: [www.tourdusilencerivesud.org](http://www.tourdusilencerivesud.org).